



Transformer la vie en énergie

Complexe intermunicipal de biométhanisation et de compostage

Le 22 avril 2014

Madame Sophie Brochu
Présidente et chef de la direction
Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Résolution numéro 2014-03-12

Madame,

La présente témoigne de l'intérêt du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques du Beauharnois-Salaberry et de Roussillon à la suite de la présentation effectuée par messieurs Martin Imbleau et Frédéric Krikorian ainsi que Mme Geneviève Paquin, lors de la séance du 20 mars dernier.

La Régie confirme ainsi son intérêt à poursuivre les démarches menant à une entente commerciale éventuelle avec Gaz Métro pour l'achat du biométhane, par sa résolution numéro 2014-03-12 jointe à la présente.

Nous souhaitons le tout à votre satisfaction et vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre Tardif
Directeur général et secrétaire-trésorier

PT/md

p.j. : résolution

Original: 2014.10.09

**Gaz Métro - 1, Document 2
Annexe 1**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VALORISATION
DES MATIÈRES ORGANIQUES DE
BEAUHARNOIS-SALABERRY ET DE ROUSSILLON**

Extrait du livre des délibérations d'une séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 20 mars 2014.

Présents : MRC de Beauharnois-Salaberry
M. Yves Daoust, préfet et maire de Saint-Louis-de-Gonzague
M. Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield
M. Claude Haineault, maire de Beauharnois

MRC de Roussillon
Mme Nathalie Simon, préfète et mairesse de Châteauguay
M. Gilles Meloche, maire de Delson
Mme Lise Poissant, mairesse de Saint-Mathieu
Formant quorum

Résolution numéro **2014-03-12**

**ACCORD POUR POURSUIVRE LES DÉMARCHES MENANT À UNE ENTENTE
COMMERCIALE ÉVENTUELLE AVEC GAZ MÉTRO POUR L'ACHAT DU BIOMÉTHANE**

ATTENDU la présentation de Gaz Métro aux membres du Conseil, offrant différents scénarios financiers en vue de l'achat du biométhane éventuellement produit par l'usine de biométhanisation de la Régie;

ATTENDU que la Régie doit étudier les scénarios soumis, tenant compte du projet et des divers aspects financiers et techniques qui y sont affectés en vue d'une prise de décision;

ATTENDU la nécessité de convenir d'un engagement avec Gaz Métro;

En conséquence,

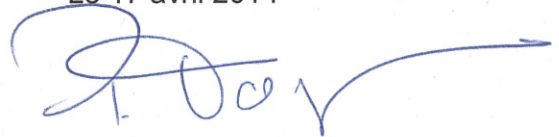
Il est proposé par M. Claude Haineault
Appuyé par M. Gilles Meloche

De poursuivre les démarches amorcées avec Gaz Métro visant à conclure une entente commerciale éventuelle pour l'achat du biométhane.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à produire une planification financière à long terme et tout autre document pertinent permettant une prise de décision dans ce dossier.

ADOPTÉ

Copie Certifiée Conforme
À Beauharnois, Québec
Le 17 avril 2014



Pierre Tardif
Secrétaire-trésorier et
Directeur général